



Crédit privé

Une excellente occasion



Une excellente occasion

Le crédit privé constitue une catégorie d'actif institutionnel de qualité présentant des caractéristiques d'investissement intéressantes et axées sur l'apport de revenu constant et la gestion des risques. Du fait de l'introduction de nouvelles structures en matière d'investissement, dont des privilèges de liquidité accrue et d'accessibilité continue aux investissements, les stratégies de crédit privé s'adressent à un plus grand nombre d'investisseurs.

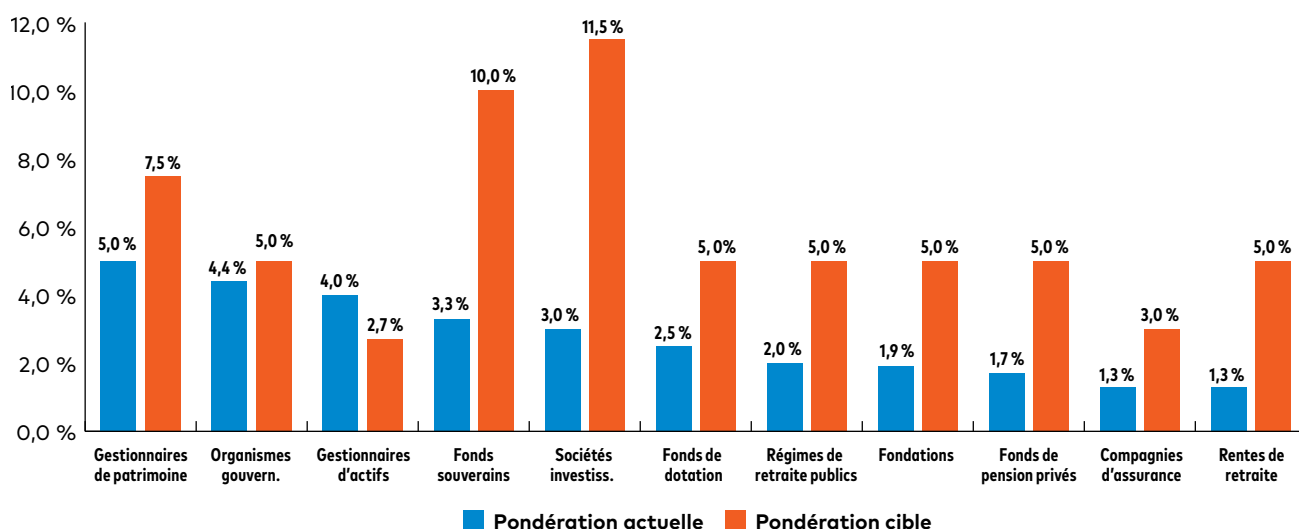
Demande croissante

Les investisseurs peuvent saisir le potentiel que comporte le crédit privé quant à des sources de revenus fiables et à des rendements attrayants – des éléments qui sont de moins en moins offerts sur les marchés de crédit public. Parmi les placements alternatifs, le crédit privé reste l'un des sous-secteurs dont la croissance est la plus rapide. Selon un sondage effectué par Preqin en 2020, dont le résultat est illustré ci-après, un large éventail de gestionnaires cherche à augmenter leur pondération de crédit privé au cours des années à venir.

Depuis 2008, l'actif géré du crédit privé a grimpé de plus de 250 %; il s'agit du sous-secteur des investissements alternatifs ayant enregistré la croissance la plus rapide.

– Sondage effectué par Preqin (2020)

Crédit privé - Pondérations actuelle et cible



Source : 2020 Preqin Global Private Debt Report

Pourquoi le crédit privé maintenant?

La présente conjoncture s'avère un argument convaincant auprès des investisseurs, afin que ceux-ci considèrent l'ajout d'une pondération de crédit privé au sein de leurs portefeuilles. Les crises des marchés apportent habituellement une période de faible concurrence et de prix des actifs faussés, ce qui permet à des gestionnaires chevronnés d'investir dans des occasions très précises. Parallèlement, les sources traditionnelles de capital, c'est-à-dire les banques, continuent de réduire le nombre de prêts qu'elles accordent sur le marché intermédiaire.

Ainsi, ces dynamiques amènent des conditions de marché très favorables aux prêteurs privés. Une équipe chevronnée, experte en gestion d'investissements de crédit privé, peut aider les investisseurs à saisir ces occasions, en les guidant vers des portefeuilles conçus pour procurer un rendement attrayant ainsi qu'une bonne protection en cas de baisse.

Voici ce que peut offrir le crédit privé aux investisseurs :

- Sources de revenus constantes et fiables
- Diversification et source de rendements non corrélés
- Bonne gestion des risques, par la conclusion d'accords de prêts sur mesure garantis
- Complément à l'offre sur les marchés publics d'actions et de titres à revenu fixe

Pourquoi la Fiducie de crédit privé **AGF SAF**?

La Fiducie donne accès à des stratégies élaborées de crédit privé ciblant un portefeuille diversifié d'occasions asymétriques de rendement par rapport au risque, afin de procurer aux investisseurs un rendement attrayant et une bonne protection en cas de baisse, sans toutefois qu'ils aient besoin de renoncer à l'option de participer aux hausses.

Excellente occasion

- AGF SAF appliquent des stratégies de crédit de mégafonds à des occasions présentes sur le marché intermédiaire
- Des inefficiences sur le marché intermédiaire permettent d'obtenir des rendements de crédit intéressants pour les investisseurs
- Les crises des marchés apportent habituellement une période de faible concurrence et de prix des actifs faussés, ce qui permet à des gestionnaires chevronnés d'investir dans des occasions très précises

Antécédents solides*

- L'équipe d'investissement a constamment généré des rendements attrayants dans divers secteurs et a fortement surclassé les indices de référence comparables
- Depuis son lancement en 2014, SAF a accordé plus de 2,0 G\$ de capital, dans le cadre de plus de 30 transactions
- Le comité d'investissement prend part au processus officiel de souscription et d'approbation, et amélioré dans le cadre de co-investisseurs de mégafonds

Portefeuille de projets à venir intéressants

- Le portefeuille de projets actifs de 1,0 G\$ à l'échelle mondiale présente des occasions dans de nombreux secteurs
- Des relations bancaires exclusives avec les sociétés permettent de conclure des accords de financement conjoints ou coexistants
- La capacité démontrée d'obtenir et de financer un large éventail d'investissements fait en sorte que SAF figure en tête de liste auprès d'équipes de courtiers en investissements

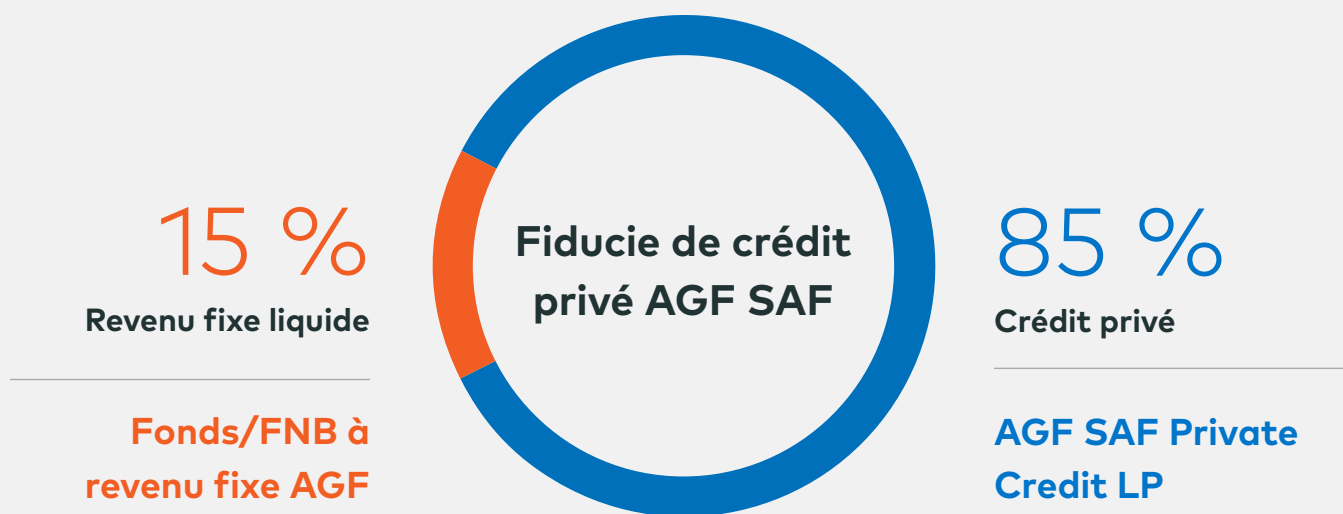
*Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement une indication des rendements futurs.

La Fiducie de crédit privé AGF SAF à l'œuvre

La Fiducie de crédit privé AGF SAF (la « Fiducie ») a été créée dans le but d'investir principalement dans des parts de la société en commandite AGF SAF Private Credit Limited Partnership (les « parts de société en commandite ») et dans des placements (y compris les Fonds AGF) sélectionnés afin de procurer liquidité, souplesse en matière d'échéances et rendements accrus. La répartition stratégique cible de l'actif de la Fiducie est prévue comme suit : 85 % de parts de société en commandite et 15 % de titres à revenu fixe publics, au moyen de fonds communs de placement et de FNB AGF.





L'objectif de la société en commandite (la « SC ») AGF SAF Private Credit Limited Partnership se résume comme suit :

La SC affectera des capitaux, par l'entremise de diverses stratégies de crédit, à un ensemble diversifié de sociétés sur les marchés intermédiaire et intermédiaire inférieur, principalement au Canada et aux États-Unis, afin d'assembler un portefeuille de titres de créances privées et publiques producteurs de revenus.



Pourquoi y investir?

La Fiducie de crédit privé AGF SAF permet d'accéder à une stratégie de crédit privé distincte qui vise à fournir des rendements attrayants ajustés en fonction des risques, de même qu'une faible corrélation avec les catégories d'actif traditionnelles, en accordant des capitaux selon diverses stratégies de crédit à des sociétés du marché intermédiaire, notamment au Canada et aux États-Unis. Voici ce que propose la Fiducie aux investisseurs admissibles :

 <h3>Revenu</h3>	 <h3>Diversification</h3>
<p>Une fiducie de crédit privé offre un potentiel de rendements supérieurs, par rapport à un fonds de titres à revenu fixe traditionnel, et verse des distributions trimestrielles.</p>	<p>Lorsqu'ils sont combinés à des actions et à des titres à revenu fixe traditionnels, les placements de crédit privé peuvent permettre de mieux diversifier un portefeuille et de rehausser les rendements ajustés en fonction du risque.</p>
 <h3>Expertise</h3>	 <h3>Liquidité</h3>
<p>SAF Group, société canadienne spécialisée dans l'apport de capitaux de sources non traditionnelles, propose des stratégies de crédit privé institutionnel de qualité, caractérisées par des rendements attrayants, une protection en cas de baisse et l'option de participer aux hausses boursières.</p>	<p>Une fiducie de crédit privé procure aux investisseurs admissibles une liquidité accrue, en regard des fonds de crédit privé traditionnels.</p>



Fondée en 1957, **La Société de Gestion AGF Limitée** est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. AGF apporte de la discipline en offrant l'excellence en matière de gestion de placements par l'entremise de ses volets axés sur des activités fondamentales et quantitatives de même que sur des actifs non traditionnels et des avoirs de particuliers bien nantis.

SAF Group, une société de capital-investissement et d'investissement en crédit, vise à offrir des solutions souples de capital à long terme à des entreprises publiques et privées, tout en procurant aux investisseurs des rendements stables.



Pour plus de détails sur la Fiducie de crédit privé AGF SAF, visitez le site Web AGF.com.

À l'usage des investisseurs qualifiés et des conseillers en placements/courtiers auprès des investisseurs admissibles.

Le présent document vous est fourni par Placements AGF Inc. (« PAGFI ») aux fins d'illustration seulement, en présumant qu'à titre d'investisseur qualifié ou de professionnel de l'investissement, vous comprenez et acceptez ses limites inhérentes, que vous ne vous y fiez pas pour prendre des décisions ou formuler des recommandations en matière de placement à propos des titres qui peuvent être émis, et que le présent document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres d'un fonds quelconque. Une telle offre, lorsqu'elle est disponible, ne peut être faite que par l'entremise d'une Notice d'offre (la « NO »), dont l'exécution a été autorisée. Toutes les informations contenues dans le présent document concernant la Fiducie de crédit privé AGF SAF (la « Fiducie ») sont présentées dans leur intégralité sous réserve des informations contenues dans la NO de la Fiducie et des autres documents qui y sont intégrés par référence. La NO comprend des renseignements supplémentaires à propos des objectifs de placement et des modalités d'un investissement dans la Fiducie (y compris les frais) et contient aussi des renseignements fiscaux ainsi que des informations relatives aux risques, qui sont importants pour toute décision d'investissement concernant la Fiducie.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a évalué le bien-fondé de ces titres ou des renseignements contenus dans le présent document, ni n'a exprimé d'opinion à leur sujet. Les titres mentionnés dans le présent document ne seront offerts et vendus que dans les provinces et territoires où ils peuvent être légalement offerts aux fins de la vente et, dans ces provinces ou territoires, uniquement par des personnes autorisées à vendre ces titres. Les titres mentionnés dans le présent document ne peuvent être vendus qu'à des investisseurs potentiels résidant dans certaines provinces du Canada et répondant à certains critères d'admissibilité, et conformément aux dispenses d'obligation de prospectus prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Aucune vente de titres de la Fiducie ne sera effectuée avant que la Fiducie et un investisseur potentiel ne concluent une convention de souscription pour ces titres.

Un investissement dans les titres mentionnés dans le présent document est hautement spéculatif et comporte certains risques qui doivent être pris en considération par un investisseur potentiel. Les investisseurs potentiels ne doivent pas interpréter le contenu du présent document comme des conseils de nature juridique, fiscale, comptable ou relatifs à l'investissement. Les investisseurs potentiels doivent savoir que l'acquisition de titres de la Fiducie aura des conséquences fiscales, qu'elles soient défavorables ou non. Ces conséquences fiscales ne sont pas décrites dans le présent document. Ce document ne vise aucunement à donner un avis juridique ou fiscal ni des conseils en matière de placement ou autre. Les investisseurs potentiels devraient consulter leurs propres conseillers relativement aux conséquences financières, juridiques et fiscales de tout investissement. Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement une indication des rendements futurs.

Bien que PAGFI s'efforce d'assurer que le contenu du présent document a été obtenu ou tiré de sources jugées fiables par PAGFI, PAGFI ne peut garantir l'exactitude de ces informations et ne déclare pas que ces informations sont exactes ou complètes.

Certaines des informations susmentionnées constituent des renseignements et des énoncés prospectifs relatifs à des perspectives financières (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Tous les énoncés autres que les faits historiques sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des lignes directrices ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes prospectifs tels que « peut », « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « anticiper », « planifier », « projeter », « estimer », « avoir l'intention », « continuer », « cibler », « croire », « potentiel », la forme négative de ces termes ou d'autres expressions et termes semblables. Le présent document contient notamment des énoncés prospectifs concernant : la Fiducie, l'investissement prévu et les caractéristiques de la stratégie de crédit privé, et le marché prévu pour le crédit privé. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document ne constituent pas une garantie du rendement futur et il ne faut pas s'y fier indûment. Selon leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart échappent au contrôle de la Fiducie, y compris, mais non de façon limitative, les conditions financières, économiques, juridiques ou du marché en général, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement de ceux présentés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient grandement nuire à l'issue et aux résultats financiers des plans et des événements décrits dans le présent document. En outre, même si l'issue et les résultats financiers des plans et des événements décrits ici sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans le présent document, ces résultats ou développements peuvent ne pas être indicatifs des résultats ou développements à venir. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont fondés sur des estimations, des attentes et des projections actuelles estimées raisonnables à la date du présent document. Les destinataires du présent document ne doivent pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs, qui sont fondés sur les informations disponibles à la date du présent document. Date de publication : le 7 mai 2021.